



Rencontre 11 juin 2026

COMITÉ
D'ÉCHANGES
ET DE SUIVI
Canadian Malartic



Plan de la rencontre

- Mot de bienvenue et tour de table
- Adoption des faits saillants de la rencontre du 19 mars 2026
- Suivi des plaintes et des non-conformités
- Démarche d'information et de consultation – Projet de construction d'un 2^e puits
 - Échanges et discussions
- Visite
 - Complexe opérationnel et salle de téléopération
 - Bâtiment des treuils
 - Emplacement projeté puits #2
- Retour sur la visite, questions et commentaires
- Remerciements et rappel de la prochaine rencontre

Mot de bienvenue et tour de table



Adoption des faits saillants

Rencontre du 19 mars 2026

**COMITÉ
D'ÉCHANGES
ET DE SUIVI**
Canadian Malartic

FAITS SAILLANTS
Réunion du Comité d'échanges
et de suivi Canadian Malartic

Informations
générales sur
la rencontre

19 mars 2026
12 h 30 à 15 h 00

Cédric Bourgeois
Facilitation

Centre Michel-Brière
de Malartic

Elisabeth Daigle
Prise de notes

21 personnes
participantes
(Liste annexée)

MISE À JOUR DES OPÉRATIONS - COMPLEXE CANADIAN MALARTIC

LES ÉTAPES POUR OPÉRER

Est-ce sécuritaire pour les employés ?

Est-ce que le respect de l'environnement et de la communauté est assuré ?

Une fois ces deux étapes confirmées, il est possible d'opérer.

Aujourd'hui, le CCM c'est

Environ 3 000 travailleurs à temps plein

8 millions d'onces d'or produites

RESPECT DES NORMES ENVIRONNEMENTALES

Qualité de l'air : Depuis plus de 10 ans

Bruit : Depuis plus de 9 ans

Qualité de l'eau : Depuis plus de 12 ans

SAUTAGES

99,8 % conforme aux normes québécoises en matière de sautage.

Vibrations et surpression

Émissions de NOx

BILAN SST

La fréquence combinée calcule le nombre d'incidents de travail pour chaque 200 000 heures travaillées. En 2025, elle était de :

0,53 pour la mine Canadian Malartic

1,02 pour la mine Odyssey

Informations sur les rejets ou les expositions de cyanure

CERTIFICATION AU CODE INTERNATIONAL DU CYANURE

- Le CCM est certifié au **Code international de gestion du cyanure** depuis 2021.
- Cette certification volontaire, renouvelable tous les trois ans, atteste d'une gestion responsable, transparente et rigoureuse du cyanure.
- La mine a renouvelé avec succès sa certification en juin 2025, et le processus de recertification en vue de 2027 est déjà amorcé.

INCIDENTS

- Entre avril 2025 et mars 2026 : trois événements ont exigé des interventions ou des mesures d'atténuation à la mine Canadian Malartic.
- Aucun événement n'a atteint les critères de déclaration à l'Institut international de gestion du cyanure.



Suivi des plaintes et des non-conformités



LISTE DES PLAINTES

Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Informations	Statut
*Aucune plainte depuis la rencontre du 19 mars 2026					

LISTE DES NON-CONFORMITÉS

Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Informations	Statut
*Aucune non-conformité depuis la rencontre du 19 mars 2026					

LISTE DES PLAINTES

Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Informations	Statut
*Aucune plainte depuis la rencontre du 19 mars 2026					

LISTE DES NON-CONFORMITÉS

Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Actions de suivi	Statut
*Aucune non-conformité depuis la rencontre du 19 mars 2026					

Visite du CES-CM

11 juin 2026



NOS ÉTAPES POUR OPÉRER – COMPLEXE CANADIAN MALARTIC



1 |

Est-ce **sécuritaire** pour les employés?



2 |

Est-ce que le respect de l'**environnement et de la communauté** est assuré?



3 |

Une fois ces deux étapes confirmées, nous pouvons **opérer**.



Merci!

Symbole boursier :
NYSE et TSX : AEM

Relations avec les investisseurs :
416 847-8665
info@agnicoeagle.com

agnicoeagle.com



Actions de suivi et varia

Calendrier d'activités **2025**

Calendrier 2025	Principaux thèmes
24 septembre	Sujets à déterminer
3 décembre	Sujets à déterminer